

Distr.  
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/1993/L.1  
19 mai 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Sous-Commission de la lutte contre  
les mesures discriminatoires et  
de la protection des minorités  
Groupe de travail sur les populations  
autochtones  
Onzième session  
19-30 juillet 1993

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session
4. Activités de caractère normatif : évolution des normes concernant les droits des populations autochtones
5. Examen des faits nouveaux concernant la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, y compris les relations économiques et sociales entre peuples autochtones et Etats
6. Examen du rapport préliminaire du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les traités, accords et autres arrangements constructifs entre les Etats et les populations autochtones
7. Informations relatives au rapport du Rapporteur spécial chargé d'une étude sur la propriété culturelle et intellectuelle des peuples autochtones
8. Année internationale des populations autochtones : évaluation des activités réalisées pendant la première moitié de l'Année

GE.93-13907 (F)

9. Examen des travaux et des documents finals de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme
10. Rôle futur du Groupe de travail
11. Questions diverses :
  - a) Réunions et séminaires
  - b) Fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones
  - c) Autres questions
12. Adoption du rapport du Groupe de travail sur sa onzième session

-----